

MODULE : DROIT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'objectif du cours de « droit international économique » est de donner un aperçu du système juridique international, en se concentrant sur les enjeux actuels du droit public des activités économiques, à travers la définition de ses composantes essentielles.

Il sera question de présenter un corpus explicatif comprenant les composantes fondamentales de cette discipline, en se focalisant sur ses sujets, à savoir, l'Etat, et les institutions internationales, et aux rôles qu'ils jouent en matières d'échanges économiques internationaux.

A la fin de ce cours, l'étudiant devra avoir développé son esprit de synthèse, et pourra prétendre à la lecture critique de la doctrine juridique en matière de régulation des échanges économiques internationaux.

APPROCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral,
- Travaux Dirigés

METHODE D'EVALUATION :

- Contrôle continu (40%)
- Examen final (60 %)

PLAN DETAILLE DU COURS :

Chapitre 01 : L'Etat

Section 01 : L'apparition de la reconnaissance d'un nouvel Etat

Section 02 : La personnalité et la souveraineté de l'Etat

Section 03 : La compétence territoriale et personnelle de l'Etat

Section 04 : La protection diplomatique

Chapitre 02 : Les relations interétatiques

Section 01 : La responsabilité internationale de l'Etat

Section 02 : Les actes unilatéraux de l'Etat
Section 03 : Les traités internationaux
Section 04 : Les engagements conventionnels
Chapitre 03 : Les organisations internationales

Section 01 : La personnalité juridique et la compétence des organisations internationales

Section 02 : L'Organisation des Nations Unies
Section 03 : Le Fonds Monétaire International
Section 04 : La Banque Mondiale (BIRD, AID, SFI, CIRDI, AMGI)

Chapitre 04 : L'Organisation Mondiale du Commerce

Section 01 : Le GATT
Section 02 : Les négociations commerciales multilatérales
Section 03 : L'OMC
Section 04 : L'Organe de Règlement des Différends
Section 05 : L'Algérie et l'OMC

Chapitre 05 : Les organisations régionales

Section 01 : L'Algérie et l'Union Européenne
Section 02 : L'Unité Africaine
Section 03 : Les organisations arabo-islamiques

BIBLIOGRAPHIE :

- D. Carreau, P. Juillard, *Droit international économique*, Dalloz, 2010.
- P. Martin-Bidou, *Fiches de droit international public*, Ellipses, 2008.
- H. Simonien-Gineste, *fiches d'institutions internationales*, Ellipses, 2008.
- M. Thauray, *Leçons de droit public des activités économiques*, Ellipses, 2011.

MODULE : DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Le cours de « droit des affaires internationales » a pour objet de permettre aux étudiant-e-s de découvrir cette discipline juridique particulière, qui étudie la détermination du régime juridique applicable, et de la juridiction compétente dès lors qu'intervient un élément d'extranéité.

La complexité des relations entre les individus explique la spécificité du droit international. Il sera question dans un premier lieu de présenter son double caractère « commercial » et « international », ainsi que les spécificités ses contrats ; ce qui permettra aux étudiant-e-s de se repérer face aux problématiques centrales de cette discipline juridique, à savoir, les conflits de lois, et les conflits de juridictions.

A la fin de cet enseignement, les étudiant-e-s seront conscients des potentialités de leur démarche contractuelle et de ses applications au monde des affaires internationales ; ainsi que de l'impact de ces spécificités et de la sophistication de cette discipline juridique, et des impératifs qui en résultent.

APPROCHE PEDAGOGIQUE :

- Cours magistral
- Travaux dirigés (études de cas)

METHODE D'EVALUATION :

- Contrôle continu (40%)
- Examen final (60 %)

PLAN DETAILLE DU MODULE :

Chapitre 01 : Spécificités des contrats commerciaux internationaux

Section 01 : La formation des contrats

Section 02 : Les principes fondamentaux et les clauses spécifiques

Section 03 : Les inexécutions et la résolution dans les contrats du CIN

Chapitre 02 : Le droit applicable aux contrats commerciaux internationaux

Section 01 : Les sources du droit du CIN

Section 02 : La règle de conflit de lois

1. Le droit « choisi »
2. Le droit « désigné »

Chapitre 03 : La résolution des conflits dans les contrats commerciaux internationaux

Section 01 : L'arbitrage international

Section 02 : Les conflits de juridiction

1. La compétence directe
2. La compétence indirecte

BIBLIOGRAPHIE :

- O. Cachard, *Droit du commerce international*, LGDJ, 2008.
- L. Henry, *L'essentiel du droit international privé*, Gualino, 2005.
- F. Mélin, *Droit international privé*, Gualino, 2012.
- M. Niboyet, G. de Geouffre de La Pradelle, *Droit international privé*, LGDJ, 2009.